Elections à la CMEL GH HUEP

Pourquoi nous (re)présentons-nous aux élections de la Commission Médicale d'Etablissement LOCALE (CMEL) ?

Nous avons présenté notre candidature aux élections de la CMEL. Nous sommes des médecins et biologistes issus de spécialités différentes, attachés aux valeurs défendues par le MDHP : nous défendons l'hôpital public, l'égalité d'accès et la qualité des soins, la participation des soignants aux prises de décisions.

Certains d'entre nous ont déjà été membres de la CME et de la CMEL, y ont porté la parole des cliniciens dans les diverses sous-commissions et groupes de travail et ont transmis chaque mois le compte-rendu de la CME. Ensemble, nous nous engageons à poursuivre en ce sens. Nous souhaitons défendre l'intérêt général, quels que soient la spécialité, l'établissement ou le statut.

Ce que nous voulons défendre en CME et en CMEL :

L'accessibilité et la qualité des soins

La prise en charge des patients doit rester le centre des préoccupations médicales.

Les besoins de soins doivent guider nos décisions. Ainsi, la recherche permanente d'une d'augmentation de l'activité dans une vision purement comptable n'est pas médicalement pertinente.

Avec un objectif constant de qualité nous défendons le principe du juste soin au juste coût.

Les effectifs médicaux et paramédicaux, les matériels doivent permettre de répondre aux besoins. Les difficultés que rencontrent les soignants ne peuvent pas être attribuées en permanence et parfois avec condescendance à de simples problèmes d'organisation.

Un autre « management » axé sur le collectif et la qualité de vie au travail.

Etre **associés aux prises de décisions**, pouvoir être informés et consultés sur les décisions importantes en toute transparence est le pré-requis à une dynamique efficace de travail.

Nous nous sommes impliqués dans l'élaboration du plan stratégique et nous avons activement participé aux commissions Vie Hospitalière locale et centrale pour répondre au malaise exprimé dans le baromètre interne en 2013. Nous proposons que les projets médicaux des services et des pôles soient exposés aux équipes médicales et soignantes afin de recueillir leurs remarques comme cela est fait à l'INSERM, au CNRS ou dans les universités.

L'amélioration de la **qualité de vie au travail** des personnels à l'hôpital est un enjeu crucial pour l'institution. L'attractivité, la fidélisation des médecins et des paramédicaux passent par le respect du service rendu et la constitution d'équipes soudées, prenant plaisir à travailler ensemble.

Les commissions médicales doivent être une force de proposition où les intérêts partisans savent s'oublier au profit de la construction collective de l'APHP pour promouvoir et pérenniser le meilleur service public.

Pierre Aucouturier *(Immunologie, Saint Antoine)*, **Jean Philippe Bastard** *(Biochimie, Tenon)*, **Eric Bouvard** *(Gériatrie, Tenon)*, **David Buob** *(Anatomopathologie, Tenon)*, **Eric Burggraff** *(Urgences, Tenon)*, **Jacques Cadranel** *(Pneumologie, Tenon)*, **Michel Djibré** *(Réanimation, Tenon)*, **Christian Guy-Coichard** *(Douleur, Saint Antoine)*, **Anissa Houhou** *(Anesthésie, Tenon)*, **Pierre Levy** *(Santé publique, Tenon)*, **Pierre Antoine Michel** *(Néphrologie, Tenon)*, **Jean-Marc Naccache** *(Pneumologie, Tenon)*, **Julie Peltier** *(Néphrologie, Tenon)*, **Olga Szymkiewicz** *(Anesthésie, Tenon).*